

Image not found or type unknown



Je voudrais savoirtaxe foncières et local

Par **68jacky66**, le **29/09/2017 à 18:56**

Bonsoir ma fille étant propriétaire d'un logement sur Canet en Roussillon, mais absente pour le moment,comme je suis sur les lieux, alors ma question est : pourrai-je payer ces taxe à sa place vu son absence, je suis son papaet je ne voudrais pas qu'elle aura des pénalités de retard.rnrnMerci d'avance .

Par **cocotte1003**, le **29/09/2017 à 19:04**

Bonjour, peu importe qui paie du moment que c'est payé, cordialement

Par **BrunoDeprais**, le **29/09/2017 à 21:36**

BonsoirrnrLe trésor se fiche complètement de qui paye pourvu q'il soit payé.